

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



la résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 19 MAI 2021, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

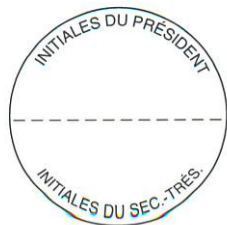
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2021
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Appel d'offres 2021—Anti-mousse-01—octroi de contrat
7. Appel d'offres 2021 – Boues – 03 – octroi de contrat
8. États des résultats techniques — mars et avril 2021
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 9 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

21-16

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

9.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – séances du conseil

ADOPTÉE

21-17

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2021 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 21-012 25-03-21 Lettre de MAÎTRE SYLVAIN LEPAGE, directeur général, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous annonçant une ristourne de 1 443 \$ pour 2020.
- 21-013 06-04-21 Lettre de MADAME MARIE-PIERRE BOSSÉ, experte en sinistre, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), accusant réception de notre avis de réclamation pour l'événement du 30 mars 2021.
- 21-014 06-05-21 Lettre de MAÎTRE MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2021-156 acceptant les états financiers 2020 de la Régie déposés lors de la séance ordinaire du 17 mars 2021.
- 21-015 06-05-21 Courriel de MADAME SYLVIE LAPIERRE, adjointe (soutien administratif), FQM ASSURANCES, nous transmettant un avenant faisant suite à la modification du budget annuel et n'entraînant aucune modification de la prime.
- 21-016 06-05-21 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN LEPAGE, directeur général, MMQ et FQM, nous informant que la FQM est maintenant le distributeur exclusif des produits d'assurance de la MMQ.
- 21-017 12-05-21 Courriel de MONSIEUR JEAN-CLAUDE DOYON, expert en sinistres, DESCHAMPS, LABRECQUE ET ASSOCIÉS INC., nous transmettant un formulaire de consentement relatif à la cueillette et à la communication de renseignements personnels dans le cadre de la réclamation pour l'événement du 30 mars 2021.

21-18

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



à résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 21-03, du chèque numéro 990 au chèque numéro 999 du déboursé numéro 202100148 au déboursé numéro 202100241 pour un montant total de 553 517,92 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

21-19

POINT 6. APPEL D'OFFRES 2021-ANTI-MOUSSE-01 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public sur le site SÉAO pour la fourniture de produit chimique anti-mousse selon trois (3) options, contrat d'un, deux ou trois ans;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été réalisée le 12 mai dernier;

ATTENDU QUE la Régie a reçu trois soumissions conformes;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue selon les trois options est inférieure à l'estimation du coût par la Régie;

ATTENDU LA recommandation du directeur technique pour l'octroi d'un contrat de trois (3) ans (option 3) au plus bas soumissionnaire conforme soit Axchem Canada Itée;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la soumission d'Axchem Canada Itée pour la fourniture d'anti-mousse selon l'option 3, contrat de trois (3) ans (du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2024) au montant de 128 685,77 \$ taxes incluses;

QUE le président et l'administrateur soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

21-20

POINT 7. APPEL D'OFFRES 2021 - BOUES -03 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres publiques pour ses besoins en transport de boues;

ATTENDU QUE sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission d'Environnement Viridis inc. est la plus basse soumission conforme selon les deux options possibles;

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique, recommandant l'option 2, contrat de deux (2) ans, d'une somme de 176 378,32 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE l'estimation du coût du contrat par la Régie est inférieure à la plus basse soumission reçue pour les deux options;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Environnement Viridis inc. concernant le projet « 2021-Boues -03 », selon l'option 2, d'une durée de 2 ans (du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2023), d'une somme de 176 378,32 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES — MARS ET AVRIL 2021

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de mars et avril 2021. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour ces deux mois.

POINT 9. DIVERS

9.1 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – SÉANCES DU CONSEIL

Il est demandé par le Conseil de vérifier auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à quel moment les séances du conseil devront revenir en mode présentiel.

POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

21-21

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 26 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président